

BBGI ESG Swiss Equities

Alain Freymond – Associé - CIO



Février 2019

Poursuite de l’embellie sur les marchés actions

Le mois de février marque la poursuite de l’embellie sur les marchés actions, après un mois de janvier particulièrement favorable marquant un net rebondissement des performances, la confiance des investisseurs se maintient. L’actualité sur le terrain environnemental, social et de gouvernance (ESG) concerne les sociétés UBS, Crédit Suisse ainsi que Novartis.

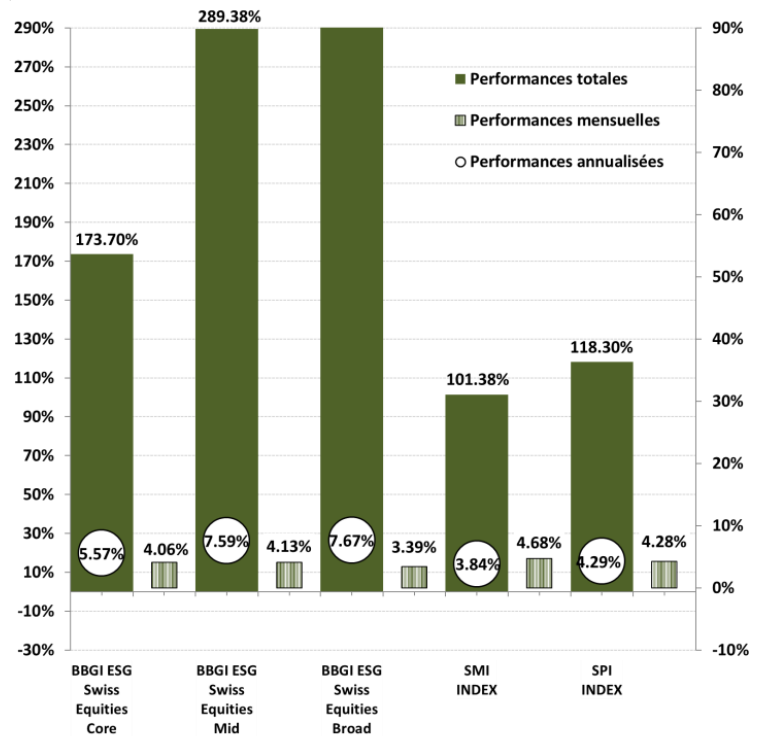
Les indices BBGI ESG Swiss Equities surperforment leurs indices de référence

Ce deuxième mois de l’année évolue dans un contexte moins risqué et moins marqué par les incertitudes qui avaient ébranlé les marchés financiers lors de la deuxième moitié de l’année précédente. Malgré une tendance globalement positive et un certain apaisement des tensions commerciales, les menaces persistent et l’on n’est pas à l’abri de nouvelles corrections liées aux inquiétudes internationales.

Au niveau suisse, les performances restent positives mais moins impressionnantes que celles affichées au mois de janvier 2019. Les petites et moyennes capitalisations regagnent de l’attractivité grâce à une croissance plus importante des dividendes après avoir été nettement exposés en 2018 aux chocs internationaux. Elles affichent ainsi des performances mensuelles de +0.94% pour les « small caps » et +2.65% pour les « medium caps » ainsi que des performances cumulées depuis le début de l’année importantes respectives de +4.96% et +12.30%, l’indice SPI (+4.29%) et l’indice SMI (+3.84%) suivent la tendance actuelle.

Les indices BBGI ESG Swiss Equities affichent des performances impressionnantes et surperforment leurs indices de référence. En effet, l’indice «Core», composé des 20 premières entreprises suisses enregistre une hausse mensuelle de +5.57% ainsi qu’une performance cumulée depuis le début de l’année de +11.12%, l’indice «Mid», composé des 40 premières entreprises, affiche un résultat de +7.59% (+12.01% depuis 2019) et l’indice «Broad», composé de 60 sociétés, clôture le mois de février sur une performance encore plus importante de +7.67%.

Performances des indices BBGI ESG Swiss Equities vs. SMI et SPI 12.1999 - 02.2019



En ce qui concerne les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance, l’actualité concerne ce mois les secteurs de la finance et de la santé.

UBS condamnée à une amende record en France

Une amende record de 3.7 milliard d'euros a été infligée par le tribunal correctionnel de Paris à l'encontre du géant suisse UBS pour des fautes qualifiées d'une « exceptionnelle gravité ».

Cette peine, la plus sévère infligée par la justice française dans des cas d'évasion fiscale, suite à l'implication de la banque dans des délits de démarchage bancaire illégal ainsi que blanchiment aggravé de fraude fiscale entre 2004 à 2012. Outre l'amende exceptionnelle, cinq des six anciens cadres de l'UBS qui étaient jugés auraient écopés de peines de prison avec sursis ainsi que des amendes se montant jusqu'à 300'000 euros. La filiale française n'aurait pas échappé au jugement et se serait également vu infliger une amende de 15 millions d'euros pour complicité.

L'UBS conteste quant à elle ce jugement, condamne l'application du droit français en suisse et aurait annoncé souhaiter faire appel. Toutefois, cette affaire aurait déjà fragilisé la confiance des investisseurs, faisant chuter le prix de l'action de -2.7% le jour de la communication du jugement.

Crédit Suisse poursuivi par le Mozambique à Londres

Le gouvernement du Mozambique poursuit le géant bancaire, le groupe de construction navale « Prinvinvest » ainsi que trois individus, concernant leur implication dans le scandale de la « dette cachée » révélé en 2016.

Cette affaire avait plongé le pays dans une crise importante après la découverte d'une dette massive cachée par le gouvernement et empruntée par des entreprises à capitaux publics liés au ministère de la défense et aux services secrets. Ces fonds de près de 2 milliards de dollars, auraient été empruntés auprès d'établissement étrangers, dont Crédit Suisse, dans le but de financer l'achat de matériels de surveillance maritime ainsi que des navires militaires. Toutefois, une partie de ces fonds aurait été détournée et utilisée pour régler des pots-de-vin, 12 millions auraient été touchés par Manuel Chang, l'ex ministre des finances du Mozambique, qui aurait confirmé les garanties des dettes.

Actuellement, trois anciens employés de crédits suisses auraient été arrêtés début janvier à Londres et une demande d'extradition aux Etats-Unis pour fraude devrait être examinée début mars par la justice londonienne.

Novartis face aux critiques de ses actionnaires

L'industrie pharmaceutique est depuis quelques mois sous pression, plus particulièrement aux Etat-Unis, au sujet des prix de commercialisation des médicaments jugés trop élevés. La société suisse Novartis n'échappe pas à ces discussions et a dû faire face aux critiques de ses actionnaires lors de son assemblée générale du 28 février 2019.

La société aurait annoncé se spécialiser dans la production de médicaments nécessitant de la haute technologie et par conséquent commercialisés à un prix plus élevé au détriment des médicaments traditionnels. Le groupe d'actionnaires suisse Actares, aurait ainsi exprimé lors l'assemblée générale son inquiétude au sujet de l'abandon de la recherche sur les antibiotiques au profit de produits génétiquement modifiés et plus lucratifs.

Vas Narasimhan, CEO de l'entreprise suisse, qui n'avait pas témoigné devant le Sénat américain avec d'autres dirigeants du secteur pharmaceutique au sujet du prix des médicaments, aurait déclaré que l'on oubliait l'impact remarquable des thérapies cellulaires et génique en se concentrant presque uniquement sur leur tarification.